



RAPPORT

d'activités

Mai 2019



EXERCICE 2018



Rétrospective «L'agriculture devient un enjeu dans les débats de société»

Propos recueillis
par Céline Rochat, Prométerre



Si l'année 2018 a été marquée par la sécheresse sur le terrain, celle-ci n'a pas frappé la promotion professionnelle, qui a empoigné des sujets vastes et nombreux. Retour sur cet exercice avec le directeur de Prométerre, Luc Thomas.

2018 était la première année de la politique agricole 2018-2021. Que peut-on en dire ?

Cette politique a pris le relais sans changement majeur de la PA 14-17, avec toutefois une adaptation des dispositions d'exécution entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Prométerre a accueilli plutôt positivement le projet de train d'ordonnances agricoles pour 2019. Nous saluons la mise en œuvre de la solution de remplacement de la loi chocolatière pour le lait et les céréales panifiables, tout en regrettant les facilités prévues pour le trafic de perfectionnement actif. L'introduction de contributions à la réduction des herbicides en grandes cultures, qui s'inscrit dans le plan d'action national de réduction des risques liés aux produits phytosanitaires, de même que l'extension de la SRPA au jeune bétail au pâturage, sont des mesures que Prométerre soutient.

Dans cette consultation, la Confédération a annoncé vouloir diminuer la fréquence des contrôles sur les exploitations. C'est une bonne chose...

Oui. Nous avons toutefois émis une réserve quant à l'augmentation en parallèle des contrôles basés sur les risques, en faisant par ailleurs part de notre inquiétude face à la complexité croissante des règles et des dispositifs de contrôle.

Toujours en matière de politique agricole, l'année 2018 a demandé un fort engagement pour se positionner sur la PA 2022+...

En effet. Nous avons d'abord été soulagés par le découplage d'une éventuelle réforme de la

protection douanière et celle de la PA 22+. Le gouvernement a également annoncé vouloir stabiliser le budget agricole pour la période 2022-2025, ce qui est une excellente chose. Mais il est vrai que les 170 pages du projet de PA 22+, présentées à la mi-novembre par le Conseiller fédéral démissionnaire Johann Schneider-Ammann, nous ont donné du fil à retordre. Nous nous opposons au grand brassage des paiements directs qui est au cœur de ce projet et déplorons l'absence de volonté de favoriser une meilleure régulation interprofessionnelle des marchés. Nous regrettons également que l'occasion n'ait pas été saisie de renforcer les soutiens à l'investissement rural. Quant à la simplification administrative, on en reste malheureusement au stade des intentions.

Comment avez-vous vu l'arrivée de l'agri-viticulteur vaudois Guy Parmelin à la tête du Département dont dépend l'agriculture ?

Prométerre se félicite de cette décision et est fière que l'un de ses anciens membres soit désormais en charge de la politique agricole. De par les responsabilités professionnelles qui étaient les siennes avant son accession au Conseil fédéral, Guy Parmelin est très au fait des réalités de l'agriculture et de la viticulture de ce pays, et donc particulièrement bien armé pour assumer ses nouvelles responsabilités. Dans les négociations internationales, il aura cependant la délicate mission de trouver une voie permettant de concilier les intérêts de l'économie d'exportation et ceux, tout aussi légitimes, d'une agriculture dont l'activité exige une protection.



© FLORIANCELLA/DR

A la tête de l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre depuis 2001, Luc Thomas a connu une année 2018 marquée

Autre sujet majeur de l'année passée : la volonté du Conseil fédéral de démanteler Agroscope, menaçant ainsi le site de Changins...

Ce sujet a fait couler beaucoup d'encre et suscité non moins d'incompréhensions, aussi bien dans l'agriculture que sur le plan politique. L'agriculture doit plus que jamais innover dans ses pratiques pour répondre aux nouvelles attentes de la société. Ce n'est donc vraiment pas

de Changins, ce qui nous réjouit.

La 2^e révision de la LAT était attendue par tous les milieux avec autant d'espérances que de craintes. Comment Prométerre s'est-elle positionnée ?

Le message du Conseil fédéral - à l'attention du parlement - a été publié en octobre, alors que la révision du plan sectoriel des surfaces d'assolement a été mise en consultation en décembre. Si Prométerre peut souscrire dans les grandes lignes à ce plan sectoriel des SDA, qui vise une protection durable des meilleures terres agricoles, il n'en va pas de même de la LAT II, qui augmenterait de quelques crans le niveau déjà élevé des contraintes auxquelles les constructions agricoles hors zone à bâtir sont soumises. Des démarches ont été entreprises sur le plan politique pour tenter d'obtenir du parlement qu'il refuse l'entrée en matière sur ce projet qui ne répond pas aux besoins de l'agriculture en matière d'aménagement du territoire.

L'année 2018 a débuté sur les chapeaux de roue avec le dépôt à Berne, le 19 janvier,

«Passer en l'espace de quelques années à une offre indigène 100% bio provoquerait des déséquilibres dont l'agriculture serait la première à faire les frais.»

le moment de réduire la voilure de la recherche agronomique. Il faudrait au contraire l'augmenter. Sous la pression politique, le Conseil fédéral a fini par le comprendre et faire machine arrière. Ce revirement comporte entre autres mérites de renforcer le site



...é par de nombreux dossiers nécessitant un fort engagement, ainsi que par la réorganisation de la direction de Prométerre.

de l'initiative «Pour une eau potable propre et une alimentation saine», puis, le 25 mai de celle intitulée «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse». Quels sont les dangers de ces textes?

Ils sont multiples évidemment, raison pour laquelle Prométerre engage toutes ses forces dans la lutte contre ces textes mensongers. Leur acceptation imposerait à l'agriculture de renoncer à l'emploi des produits phytosanitaires, avec pour principale conséquence une hausse des coûts et une baisse importante de la production. Il s'en suivrait une augmentation des importations, soit exactement l'inverse de ce qu'exige la sécurité alimentaire, plébiscitée par le peuple en septembre 2017. Il est à noter que l'état de nos ressources — l'eau, l'air, le sol — est dans l'ensemble tout à fait satisfaisant et ne saurait donc justifier des initiatives aussi extrêmes. Ce d'autant plus que l'agriculture ne les a pas attendues pour innover et évoluer dans ses pratiques, avec le souci constant de préserver l'environnement et de répondre au mieux aux attentes croissantes des consommateurs.

En vue des votations qui auront lieu en 2020, Prométerre va mener campagne, en collaboration avec l'USP et Agora, dans le but de renforcer la confiance des citoyens dans l'agriculture et ses pratiques, et les convaincre que ces deux initiatives ne sont pas pertinentes.

Des voix s'élèvent en disant simplement : «Soyez tous bios et l'affaire sera réglée!» Pourquoi n'est-ce pas aussi simple?

Encore une fois, si l'ensemble des agriculteurs du pays devenaient bios en peu de temps, la production alimentaire de la Suisse, qui importe déjà près d'une calorie sur deux, diminuerait fortement. Nous serions alors encore plus dépendants des importations — ce qui va à l'encontre de la durabilité climatique et de la qualité que les consommateurs suisses sont en droit d'attendre de leurs aliments. En règle générale en effet, les produits importés répondent à des normes moins strictes que celles imposées à notre agriculture. D'autre part, le marché n'est pas prêt à une telle reconversion. Actuellement, la part des produits bios dans les achats (*suite en page 4*)

EDITO



Gardons la main sur notre alimentation

Claude Baehler, Président

Les nombreuses activités décrites ici démontrent combien les métiers de la terre sont variés. Le développement permanent d'innovations améliore les pratiques agricoles pour préserver les ressources, l'environnement et offrir à la population des aliments diversifiés et de très bonne qualité.

En 2019, l'une des priorités sera la précampagne contre les initiatives «phytos» déposées en 2018, qui partagent un objectif extrêmiste: imposer à l'agriculture le passage au tout biologique. «Eau propre» impacterait dangereusement la protection phytosanitaire, l'affouragement, l'usage d'antibiotiques, la biodiversité et la recherche. «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» interdirait l'utilisation de produits de synthèse pour l'agriculture, l'entretien du paysage et la transformation de produits agricoles. Ces textes auraient de multiples conséquences néfastes, comme une forte réduction de la production végétale et animale. Devenue un standard imposé par les urnes, la production biologique engorgerait les marchés, générant une baisse des prix aux producteurs. Les démarches en cours au niveau fédéral pour renforcer la durabilité des pratiques agricoles seraient réduites à néant. Le taux d'auto-alimentation chuterait, mettant en danger la sécurité alimentaire plébiscitée par le peuple en 2017.

«Nous avons besoin de vous!»

L'enjeu est de taille pour l'ensemble de l'agriculture. Petites et grandes exploitations, de plaine ou de montagne, PER ou BIO : aucune ne sera épargnée. En collaboration avec ses sections, l'Union suisse des paysans a mis sur pied une précampagne de communication, qui vise à présenter la réalité des pratiques agricoles actuelles. La diminution de l'utilisation des produits de synthèse grâce à des méthodes telles que la confusion sexuelle, le désherbage mécanique ou l'utilisation de plantes résistantes sont autant de thèmes qui seront mis en avant.

Prométerre fait de ce dossier une priorité. Pour conduire une campagne qui soit à la hauteur des enjeux, votre association a renforcé son équipe de communication par l'engagement d'un journaliste, rompu aux techniques de la communication digitale. A l'heure où les campagnes politiques se jouent toujours plus sur les réseaux sociaux, il est indispensable d'en faire usage afin de toucher celles et ceux, toujours plus nombreux, qui les utilisent au quotidien. Vidéos et posts délivreront des messages authentiques, afin de (re)créer un lien avec les consommateurs et de renforcer leur confiance envers l'agriculture. Il s'agira aussi que nous, paysans, allions à la rencontre de la population pour, avec nos tripes et nos émotions, raconter nos métiers, notre quotidien.

Cent jours avant la votation populaire - vraisemblablement l'an prochain - le ton se fera plus direct. La campagne sera alors lancée et nous ne lâcherons rien! Les organisations professionnelles devront occuper le terrain en faisant valoir des arguments précis, pertinents et percutants. Pour mener à bien cette campagne de longue haleine, nous avons besoin de vous! C'est au côté d'une agriculture multiple, unie et solidaire, fière des produits qu'elle délivre, que nous nous engageons avec détermination. Pour contrer ces initiatives malvenues, pour gagner ce combat complexe mais indispensable à la sauvegarde du contenu de nos assiettes... Et, évidemment, pour défendre ceux qui le produisent.

(suite de la page 3) des consommateurs est de l'ordre de 10%. Passer en l'espace de quelques années à une offre indigène 100% bio provoquerait des déséquilibres dont l'agriculture serait la première à faire les frais. Il faut en effet souligner que les produits bios coûtent plus chers à produire. On l'a concrètement constaté lors de la journée Grandes cultures à Pampigny, où une parcelle de betteraves a été cultivée par notre filiale Proconseil sans traitement. Il a fallu sarcler à la main, portant le coût de la culture à 3000 francs par hectare ! Qui serait prêt à payer son kilo de sucre à un tel prix ? Evitons donc d'imposer à l'agriculture des standards engendrant des coûts que les consommateurs ne sont pas prêts à payer.

Au niveau cantonal, la campagne désastreuse de transport des betteraves a aussi occupé la défense professionnelle...

Au vu de l'état de préparation insuffisant des nouveaux transporteurs ferroviaires (sersa), Prométerre est venue en appui de la Commission vaudoise de l'économie sucrière pour alerter Sucresuisse SA de la déconvenue qui était en préparation. Et

«La communication en direction du grand public devient un axe essentiel de la défense professionnelle. Pour se faire comprendre et convaincre, l'agriculture doit être en mesure de se raconter. C'est un défi de taille.»

ce, bien avant le début de la campagne! Malheureusement, nous ne sommes pas parvenus à nous faire entendre utilement des responsables et nos craintes se sont révélées fondées : les planteurs vaudois ont dû s'accommoder de moult retards, annulations de chargements ou incertitudes de livraison.

Quelle suite Prométerre va-t-elle donner à ce dossier?

Dans le but d'enrayer la défection des planteurs consécutive à la difficile année 2018 et de demeurer le principal canton betteravier, Prométerre suit avec attention les adaptations que Sucresuisse SA entreprend pour que la campagne à venir ne soit pas une misérable répétition de la précédente.

En matière de faune, les dégâts

des sangliers ont-ils baissé par rapport à 2017?

Malheureusement pas. Malgré un fort engagement de l'administration cantonale et des chasseurs pour diminuer le cheptel, les sangliers ont multiplié les dégâts dans les champs. En participant à la commission consultative sur la faune et à diverses sous-commissions concernant les dégâts de la faune sauvage, Prométerre suit avec attention, dans l'intérêt des agriculteurs, la mise en place des mesures décidées par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat. Nous pouvons aussi examiner l'évolution des mesures de protection exigées, des soutiens y relatifs et des indemnités touchées en cas de dommages.

A quelles fins Prométerre entretient-elle de nombreuses relations avec les autres associations économiques vaudoises ?

Prométerre rencontre régulièrement les associations économiques que sont la Fédération patronale vaudoise, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et la Chambre vaudoise immobilière. Cela permet de prendre connaissance de nos préoccupations respectives et, le cas échéant, de mener des actions communes sur des dossiers touchant transversalement nos secteurs d'activités. Ces rencontres sont l'occasion d'explicitier et de faire mieux comprendre ce que sont les spécificités de l'agriculture en tant que secteur de l'économie. En outre, nous organisons conjointement chaque année le Forum de l'économie vaudoise. En 2018, selon le tournus dévolu, Prométerre a présidé le comité d'organisation de cette manifestation.

Enfin, quelle image marquante pour l'agriculture conserveriez-vous de 2018 ?

Ce qui me frappe, c'est de constater à quel point l'agriculture devient un enjeu dans les débats de société. Il n'est qu'à voir la multiplication des initiatives constitutionnelles qui ont trait aux questions alimentaires et environnementales et qui, de ce fait, touche directement notre secteur d'activité. La communication en direction du grand public devient ainsi un axe essentiel de la défense professionnelle. Pour se faire comprendre et convaincre, l'agriculture doit être en mesure de se raconter. C'est un défi de taille que Prométerre entend se donner les moyens de relever.

Département services & conseils Appuis et mandats en augmentation

A la suite de la réorganisation interne de la direction de Prométerre, Stéphane Teuscher a repris les rênes du Département services & conseils. Un défi passionnant pour un passionné d'agriculture.

«Mes connaissances pratiques me permettent d'être au plus près des préoccupations des exploitants.» Directeur de Proconseil depuis 2008, Stéphane Teuscher a chaussé une nouvelle casquette le 1^{er} juillet 2018, en prenant la tête du Département services & conseils. «Prométerre est une structure riche, pourvue de collaborateurs aux qualités multiples et complémentaires. Notre association est un réel plus pour l'agriculture vaudoise.»

Son département a pour principale mission de répondre aux besoins d'appuis et de conseils des entreprises agricoles et viticoles, tant sur le plan technique que de la gestion, des expertises et de la promotion des produits et services de l'agriculture.

Plusieurs faits notables ont marqué l'année 2018 du côté des

filiales du département. L'augmentation importante des sollicitations de Proconseil, en raison de l'arrivée du géoréférencement, ou la forte mise à contribution de Fidasol, pour renseigner et épauler les exploitants touchés (ou susceptibles de l'être) par l'arrêt du Tribunal fédéral sur l'imposition des immeubles agricoles, en font partie.

Estimapro a enregistré une augmentation significative des mandats traités et de son chiffre d'affaires – tout comme Proterroir – alors que Sofia a réalisé une année record en matière de prêts octroyés et renouvelés ;

Tâches multiples

Le Département services & conseils est constitué de onze filiales (office, SA ou Sàrl):

● Proconseil

Conseil d'entreprise (gestion et technique) – Formation et formation continue – Animation de groupes d'études – Accompagnement de projets

● Fidasol

Comptabilité et fiscalité des personnes physiques liées à l'agriculture et à ses branches annexes



En 2018, Estimapro a pu s'appuyer sur des images prises par son drone pour parfaire ses estimations immobilières agricoles.

● Fiprom

Comptabilité et fiscalité des sociétés en relation directe ou indirecte avec l'agriculture — Révision de comptabilités de communes et de sociétés

● Estimapro

Estimation de la valeur de biens immobiliers et mobiliers — Expertises économiques et diverses

● Mandaterre

Prestations de conseil et mandats en relation avec l'environnement et la gestion de l'espace rural

● Sofia

Prêts hypothécaires à taux fixe et crédits-relais (Crédit-Fit)

● Proterroir

Mise en valeur des produits du terroir, notamment au travers de la marque Terre Vaudoise

● Formapro

Organisation des cours interentreprises aux apprenti(e)s des métiers de la terre et de l'intendance

● Sélection Vaud

Promotion et commercialisation de spécialités issues de l'agriculture vaudoise sur les marchés d'exportation

● Office de crédit agricole

Instruction des dossiers de projets des exploitants en vue de l'octroi de prêts FIA, FIR, aides au logement, demandes de contributions AF (constructions)

● Office Ecoprest

Coordination des contrôles dans les exploitations agricoles

Céline Rochat,
Stéphane Teuscher

EN CHIFFRES

Proconseil

1256 dossiers de conseil individuel

190 séances de groupes d'études - 3'230 participants

9 groupes d'intérêt

5 événements particuliers - 2'200 participants env.

81 jours de cours de formation continue - 883 participants

3 accompagnements de projets de développement régional (PDRA)

Fidasol

1'579 bouclements comptables

2'534 déclarations d'impôt

2'488 contrôles de taxations définitives

Fiprom

265 mandats de révision, comptabilité et fiscalité

Estimapro

308 mandats d'estimations et d'expertises

Sofia

14,2 millions de crédits hypothécaires accordés

8,9 millions de crédits hypothécaires renouvelés

Proterroir (Terre Vaudoise)

2,10 millions de chiffre d'affaires du Service traiteur

1,49 million de chiffre d'affaires de La Halle

En bref

Fiscalité agricole

Si le dossier est politiquement clos, Prométerre a suivi de près, l'an passé, la façon dont le fisc applique cet arrêt et sa jurisprudence. L'association ne manque pas de rappeler, si nécessaire, que tant le Grand Conseil que le Conseil d'Etat se sont engagés à ce que l'administration utilise ses pouvoirs d'appréciation pour atténuer, et non aggraver, les effets potentiels de l'arrêt du Tribunal fédéral de décembre 2011. En outre, l'équipe de fiscalistes de Fidasol a été renforcée pour faire face à l'augmentation de la demande de conseils en la matière (LT).

Oiseaux et agriculture

Faisant suite à des annonces inquiétantes quant à une forte diminution des populations d'insectes et d'oiseaux champêtres, la direction de Prométerre s'est approchée des responsables de la Station ornithologique de Sempach, référence scientifique nationale en matière d'avifaune et partenaire d'IP Suisse, afin de tenter de mieux comprendre les causes de diminution de

certaines espèces de volatiles liés aux milieux agricoles. Prométerre assurera désormais un contact étroit avec cette institution, afin de sensibiliser tant les conseillers agricoles que les biologistes des réseaux agroécologiques à l'amélioration des surfaces de promotion de la biodiversité, en regard des besoins particuliers de l'avifaune champêtre. (CHA)

Abattoirs

A l'invitation du vétérinaire cantonal, Prométerre a participé activement à l'élaboration d'une solution cantonale professionnalisée, qui devrait permettre d'assurer à la fois les tâches exigées au titre du contrôle des viandes, et celles ayant trait à une stricte protection des animaux durant la phase critique d'abattage. (CHA)

Marque Vaud+

Fin 2018, le Canton a annoncé le lancement de la marque «Vaud+», appelée à prendre le relais de «Terre Vaudoise» qui disparaîtra en tant que marque de produit, pour le 1^{er} janvier 2020. (LT)

Mais encore...

Agriculture 4.0 Prométerre a signé, le 28 mai 2018, la charte sur la numérisation dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire suisses. Celle-ci vise à lancer un dialogue sur la mise en réseau de toutes les parties prenantes à la numérisation du monde agricole. (CROC) • **Groupe agricole** Le groupe agricole du Grand Conseil, dont Prométerre tient le secrétariat, comprend plus de 70 députés. La séance tenue en 2018 a été l'occasion de faire un tour d'horizon des principaux dossiers de politique agricole et de leurs enjeux, et d'une présentation du rapport intermédiaire du Conseil d'Etat sur les perspectives et avenir de la formation professionnelle dans le canton. (LT) **Rencontres Est-Ouest** Prométerre a organisé, l'an passé, la 25^e rencontre Est-Ouest, réunissant une quarantaine de représentants de chambres d'agriculture suisses, allemandes, autrichiennes, italiennes et françaises. C'est une agriculture vaudoise riche et diversifiée, aux quatre coins du canton, que les hôtes ont ainsi pu découvrir. (NN)

Le chiffre

65

C'est en millions de francs, le montant des prêts et cautionnements alloués aux exploitants vaudois par l'Office de crédit agricole et réinvestis dans l'économie en 2018 par les exploitants vaudois. Le FIA et le FIR ont notamment contribué à la réalisation de 361 projets d'investissements d'envergure, pour un total de prêts octroyés de plus de 47 millions. 104 dossiers de construction - instruits par l'Office de crédit agricole sur délégation du Canton - ont obtenu un montant de contributions d'améliorations foncières de 8,7 millions de francs du Canton et de plus de 2 millions de la Confédération. (SCHE).



© ESTIMAPRO

Département assurances

Aborder l'avenir avec sérénité

Nombre d'accidents stable mais particulièrement graves dans certains cas, augmentation du capital action de la protection juridique, diminution du taux de conversion des rentes de la FRP... Du côté du Département assurances, l'année 2018 a été mouvementée.

«J'ai une vraie affection pour les métiers de la terre!» Sûr que la déclaration de Patrick Torti lors de sa nomination à la tête du Département assurances de Prométerre, le 1^{er} juillet 2018, vient du fond du coeur: celui qui a grandi à Cully, au milieu des vignes, consacre chacune

de ses journées professionnelles à l'association depuis 22 ans. «Chaque été, je me rendais dans la ferme obwaldienne de mes grands-parents. Ce sont les odeurs de la ferme et du foin qui ont bercé mes étés.»

Sombre année sur les marchés boursiers

Si l'année 2017 avait été bouclée sur un résultat très positif en matière de performances de placements, il n'en est rien pour 2018. Le climat politique et économique pour le moins turbulent a engendré des conséquences importantes sur les marchés boursiers. «Les substantielles attributions aux provisions que les performances des placements avaient permis de réaliser en 2017 permettent d'absorber les pertes de 2018, relève Patrick Torti. Ces provisions sont précisément destinées à faire face aux chaos ponctuels de la bourse; elles jouent donc leur rôle de «coussins de sécurité» et sont suffisamment dotées pour continuer à aborder les périodes à venir avec sérénité.»



Patrick Torti, chef du Département assurances.

Dans les unités

La Société d'assurance dommage (SAD) a vu l'encaissement de ses primes augmenter d'un peu plus de 440'000 francs. «La masse salariale globale des travailleurs agricoles vaudois plus importante explique cette hausse», détaille Patrick Torti, par ailleurs directeur de la SAD. Qui précise: «Le nombre d'accidents est resté pratiquement le même qu'en 2017. Mais on déplore la survenance de quatre accidents graves. Les conséquences financières sont lourdes, tout comme le poids moral pour les familles». Malgré les campagnes de prévention et la mise en œuvre de la solution de branche agriTOP, il

demeure trop d'accidents graves sur les exploitations. «Prométerre, via notre unité, va s'employer à poursuivre la communication dans ce domaine», assure-t-il.

Du côté de la Société rurale d'assurance de protection juridique (SRPJ), l'année a été marquée par l'arrivée de Michael Molnar. Fort d'une grande expérience de la protection juridique, cet avocat spécialisé en droit de la construction et de l'immobilier, a succédé à Daniel Gay parti à la retraite. La poursuite des efforts de prévention des litiges et de règlement à l'amiable des différends juridiques demeure la priorité de la SRPJ. Le nombre de nouveaux dossiers ouverts est en baisse d'une centaine par rapport à 2017, ce qui est en bonne partie compensé par la hausse constante des frais de justice. Le capital-actions de la SRPJ a quant à lui été porté de trois à quatre millions.

La Fondation rurale de prévoyance (FRP) subit évidemment la situation difficile rencontrée en 2018 sur les marchés boursiers. L'exercice se solde par une performance négative de 4,08%, un mauvais résultat financier partiellement compensé par l'abaissement progressif du taux de conversion des avoirs de viellissement en rente de 6,8% à 6,0%, de 2020 à 2023.

Pont AVS: un outil prisé

La Fédération rurale vaudoise (FRV) a versé des allocations familiales professionnelles et de naissance pour un montant de près de trois millions en 2018. «Cette augmentation, de plus de 146'000 francs par rapport à l'année précédente, s'explique par l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2018, de la Charte sociale agricole révisée, de même que par le versement d'un complément aux allocations familiales professionnelles aux familles qui bénéficient des allocations familiales fédérales de la LFA», détaille Patrick Torti. Et de préciser: «L'idée, partagée entre l'Etat de Vaud et la profession, était de mettre sur pied d'égalité ces familles et celles qui touchent les allocations supérieures fondées sur la législation vaudoise sur les allocations familiales (LVLAfam), en raison de l'exercice d'activités accessoires extra-agricoles.»

L'intérêt que portent les métiers de

la terre au Pont AVS n'a pas diminué. A la fin du mois de décembre 2018, ce sont 749 adhérents à cet excellent instrument de prévoyance - qui permet de planifier une remise harmonieuse du domaine - qui en profitaient.

La FRV renouvelle chaque année

«Faire le point chaque trois ans permet de tenir compte des changements instillés par les événements de la vie, comme un mariage, une naissance ou l'arrivée d'un collaborateur.»

son soutien au dépannage agricole et familial. Selon le principe fixé par la loi sur l'agriculture vaudoise, l'Etat contribue à couvrir 50% des coûts, mais à concurrence d'un montant maximum de 400'000 francs. Vue globalement sur les cinq dernières années, la demande en dépanneurs agricoles et en aides familiales n'a cessé de croître. Ce constat a poussé l'Etat à renouveler sa participation à partir de 2019, pour une durée de cinq ans, en l'augmentant de 50'000 francs. Ce soutien supplémentaire, additionné au concours de la FRV, de la Loterie Romande, et de la précieuse collaboration de l'Association des paysannes vaudoises, permet ainsi de faire face aux demandes de dépannage en cas de maladie, d'accident ou de service obligatoire, avec efficacité et au coût le plus bas.

Terreemploi enregistre également un accroissement de la demande de plus de 25% pour le dépannage agricole sans tarif préférentiel. Le chiffre d'affaires de l'activité de la gestion administrative du personnel poursuit sa croissance régulière, de l'ordre de 35% en 2018. Le placement de personnel est resté stable par rapport à 2017, avec un chiffre d'affaires proche de 30'000 francs.

Projet de simplification

Le domaine de l'assurance n'échappe pas à la généralisation actuelle de la complexification. «L'un des moyens d'y pallier est de pouvoir s'appuyer sur des conseillers capables de vulgariser, d'analyser de manière détaillée, d'optimiser les

EN CHIFFRES

Agrivit

3'755 exploitants affiliés

FRV

3'899 exploitants et collaborateurs agricoles membres de Prométerre

2'276 autres affiliés payant la CAP

749 cotisants au Pont AVS

224 bénéficiaires de rentes pont AVS

FRP

1'530 employeurs assurés

3'939 employés assurés

1'942 adhérents à la prévoyance facultative

420 rentiers

SAD

692 cas d'accidents LAA

328 sinistres véhicules à moteur

86 sinistres RC et assurance de choses

SRPJ

593 nouveaux dossiers

Terreemploi

52'182 heures de dépannage agricole

8'626 heures de dépannage familial

221 placements et demandes d'autorisation de séjour

501 entreprises affiliées à la gestion administrative - 2'065 employés

coûts, de prévoir en fonction des besoins et d'éliminer doublons et lacunes, avec une compréhension complète des contraintes actuelles et futures auxquelles les exploitations agricoles ou viticoles doivent faire face», note Patrick Torti. Il se réjouit évidemment que les métiers de la terre puissent compter sur le soutien des inspecteurs-conseillers de la FRV. Ceux-ci se tiennent à disposition des agriculteurs pour analyser de manière régulière leur portefeuille d'assurance. «Faire le point, idéalement chaque trois ans, permet de tenir compte des changements instillés par les événements de la vie, comme un mariage, une naissance, une nouvelle association ou l'engagement d'un collaborateur par exemple. Ainsi, l'exploitant bénéficie de couvertures d'assurance en adéquation avec ses besoins.» En 2018, près de 1'000 exploitants ont bénéficié de cet appui.

Un autre moyen de pallier à la complexité est de viser la réduction de la technocratie et de l'administration, notamment dans les assurances sociales. De ce côté-ci, Patrick Torti se réjouit de l'avenir: «2019 verra le lancement d'un projet dont le but est précisément la simplification administrative dans le domaine particulier des assurances.»

Six unités pour un département

● Agrivit

Caisse de compensation AVS (gérée par la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS)

● FRV

Allocations familiales professionnelles. Soutien au dépannage. Pont AVS

Assurance maladie et accidents des exploitants et assurance maladie des employés (en collaboration avec le Groupe mutuel)

● FRP

Prévoyance professionnelle obligatoire des employés. Prévoyance professionnelle facultative des exploitants

● SAD

Assurance accidents obligatoire des employés (LAA). Assurance RC privée et d'exploitation. Assurance de choses et des véhicules

● SRPJ

Protection juridique

● Terremploi

Dépannage agricole et familial, recrutement, placement et gestion administrative du personnel

Céline Rochat,
Patrick Torti

Comité

Le comité de Prométerre, emmené par le président Claude Baehler se compose de huit présidents de région, sept représentants des secteurs et de trois membres de droit. A la suite du nouveau découpage des régions, la Broye est co-présidée jusqu'à la fin du

mandat d'Alain Cornamusaz, en mai 2019. Le comité, accompagné par les membres de la direction élargie, siège dix fois dans l'année et se prononce sur les objets de votation, sur les prises de position et est renseigné sur les affaires courantes de Prométerre.

Président	Claude Baehler		
Huit présidents de région		Sept représentants des secteurs	
Alpes	Janique Bonzon	Lait	Jean-Bernard Chevalley
Broye	Alain Cornamusaz et Sébastien Pasche	Viande	Christophe Longchamp
Centre	Eric Hämmerli	Grande cultures	Athos Jaquiéry
Chablais	Guy Stalder	Arboriculture	Christophe Mingard
Jura	Romain Bourgeois	Cultures maraîchères	Lorella Pfirter (vice-présidente)
La Côte	Jean-Charles Miaz	Vigne et vin	Olivier Chautems
Nord vaudois	Françoise Gaudard Vez	Formation professionnelle	Mireille Pittet
Venoge	Jacky Pavillard		
Trois membres de droit			
Présidente de l'APV			Silvia Amaudruz
Président du Groupe agricole du Grand Conseil			Philippe Jobin
Co-présidente du conseil de la vulgarisation agricole			Sabine Bourgeois Bach



Debout, de g. à dr.: Françoise Gaudard Vez, Christophe Mingard, Philippe Jobin, Eric Hämmerli, Mireille Pittet, Guy Stalder, Silvia Amaudruz, Sébastien Pasche, Athos Jaquiéry, Lorella Pfirter, Romain Bourgeois, Sabine Bourgeois Bach, Claude Baehler, Christophe Longchamp, Jacky Pavillard, Jean-Bernard Chevalley, Jean-Charles Miaz. Assis: Janique Bonzon, Alain Cornamusaz. Manque sur la photo: Olivier Chautems.

En bref

Année faste à la comm'

2018 a été une année intense en matière de communication puisque, outre les activités courantes de relation avec les partenaires, les membres, la presse et le grand public, l'ensemble de l'identité visuelle a été renouvelée. Ainsi, le 20 novembre, l'ancien logo soleil-sillons a

laissé sa place à un logotype composé de cinq épis en dégradé de vert, tournés vers l'avenir, accompagnés d'une nouvelle police pour la mention du nom de l'association. Des flyers de présentation des filiales ont été édités et le nouveau site a été dévoilé. Prométerre a également ouvert une page Facebook dans

le but de pouvoir communiquer de manière directe avec ses membres et de renforcer les liens à l'interne de la profession. Dans ce même ordre d'idée, Prométerre adresse régulièrement, sous forme électronique, un bulletin à ses délégués, les informant des actualités traitées par le comité. (CROC)



© PROMETERRE

Clic-clac

L'année 2018 a été riche en organisation de manifestations. Retour en images sur quelques-unes d'entre elles.

Manifestations publiques, professionnelles, à l'interne des collaborateurs... Ce sont douze mois prospères en événements qui se sont achevés en décembre 2018 pour l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre. Le public et la presse ont notamment été conviés à découvrir les pratiques agricoles contemporaines à l'occasion de réunions organisées initialement à l'intention des agriculteurs, comme la foire Bio Agri, la Journée grandes cultures, ou la Journée des alpages du Jura vaudois. D'autres événements récurrents, comme Swiss Expo ou le Brunch du 1^{er} Août, ont également été perpétués. (CROC)

Tradition du mois de juin, le rallye est l'un des deux événements annuels dédié aux collaborateurs de Prométerre. Organisé chaque année par une filiale différente (Fidasol en 2018), il a emmené l'an passé les équipes à travers Cully, avec pour fil rouge, le jazz.



© CROC/PROMETERRE

Chaque année, le personnel de Prométerre participe à un séminaire interne. Outre les informations transmises par la direction, il s'agit de créer des liens entre des collaborateurs qui ne se fréquentent pas au quotidien.



© CROC/PROMETERRE

Une visite de presse a été organisée à Pampigny le 14 juin, dans le cadre de la journée «Phytos: des pistes pour réduire.» Des articles de presse écrite et un reportage sur la RTS ont ainsi évoqué le sujet dans les médias.



© CROC/PROMETERRE

«Sols vivants = racines vivantes», tel était le thème de la journée Swiss-no-Till (agriculture biologique de conservation), qui a réuni plus de 500 personnes, le 28 août à Senarclens, sur le domaine de Damien Poget. Démonstrations et postes dans les cultures étaient au programme de la manifestation.



© CROC/PROMETERRE

Le président de Prométerre Claude Baehler a ouvert le 26^e Forum de l'économie vaudoise.



© CROC/PROMETERRE

Le 7 septembre, un historiogramme géant a accueilli les visiteurs du Salon des herbagés.